

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE

DAB-8A

N° _____/C/MINSANTE/SG/DPS/SDAN

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF HEALTH PROMOTION

Yaoundé, le 18 MARS 2026

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Santé Publique, **Dr MANAOUA Malachie**, informe l'opinion publique nationale qu'à la suite d'une **ALERTE INTERNATIONALE relative à la présence potentielle de céruléide dans certains laits infantiles de la marque NURSIE du Groupe DANONE**, des investigations ont été engagées afin de garantir la qualité et la sécurité des produits en circulation dans notre pays.

A cet effet, et par principe de précaution, le **Ministre de la Santé Publique instruit le RETRAIT PRÉVENTIF IMMÉDIAT des produits de la marque DANONE du circuit de distribution et de commercialisation des laits infantiles, jusqu'à la fin des investigations et confirmation de leur innocuité.**

En attendant, le **Ministre de la Santé Publique** appelle les distributeurs et tous les autres points de vente à **suspendre la commercialisation desdits produits et invite les populations à s'abstenir de les consommer jusqu'à nouvel ordre.**

Toute réaction inhabituelle ou tout événement indésirable suspecté devra être signalé aux formations sanitaires les plus proches ou appelez au 1510.

Enfin, le **Ministre de la Santé Publique** réaffirme son engagement à veiller à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et nutritionnels mis à la disposition des populations, en particulier ceux destinés aux nourrissons, et informera l'opinion publique de toute évolution relative à cette situation.

Le Ministre de la Santé Publique



Dr. Manaouda Malachie